



# UISP PARIS : PREJ IDF DES PÔLES A BOUT DE SOUFFLE !

Dans le cadre des visites nationales réalisées aux PREJ de Fresnes et Fleury-Mérogis, les constats sont clairs. Le terrain alerte. Les orientations actuelles ne tiennent pas compte des réalités opérationnelles, en particulier en **région parisienne**.

## UNE NOTE APPLIQUÉE SANS ADAPTATION LOCALE

La note DGAP du 20 mars sur les moyens de contrainte a produit un effet immédiat :

→ **arrêt de l'utilisation des bus grande capacité**

**FO Justice Paris** a immédiatement sollicité une **note d'adaptation** spécifique à l'Île-de-France, au regard des contraintes uniques du territoire.

Avant, un bus permettait de gérer jusqu'à **24 détenus avec 5 agents et un gradé**.

Aujourd'hui, pour une mission équivalente :

- plus d'effectifs
- plus de véhicules
- plus de rotations

Sans aucune plus-value sécuritaire démontrée.

## UNE RÉGION À PART, DES CONTRAINTES IGNORÉES

La région parisienne concentre :

- des volumes d'extractions massifs
- des juridictions sensibles
- des contraintes de circulation et de sécurité spécifiques

Appliquer une règle uniforme nationale sans tenir compte de ces paramètres, c'est :

- désorganiser ce qui fonctionnait
- augmenter les risques opérationnels
- épuiser les agents

## DES AGENTS DÉTOURNÉS DE LEUR MISSION

Le fonctionnement actuel dérive :

- suivi en temps réel permanent
- traçabilité excessive
- pression administrative constante

Résultat : les agents sont éloignés de leur priorité.

- **la mission**
- **la sécurité**

## DES MOYENS INSUFFISANTS, DES RISQUES ACCRUS

Les remontées sont unanimes :

- matériel inadapté ou indisponible
- équipements incomplets
- moyens de communication défaillants

Sur certaines missions :

- agents sans casque balistique
- sans protection auditive
- sans équipements adaptés

Inacceptable au regard du niveau d'exigence imposé.

## UNE INSÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE BIEN RÉELLE

En Île-de-France, certaines extractions exposent directement les équipes :

- déplacements en zones sensibles
- absence de véhicules adaptés
- refus de solutions pourtant sécurisées

Des collègues évoquent des **situations de suivi**.

Ce n'est pas un ressenti. C'est une réalité terrain.

## UN SYSTÈME À BOUT DE SOUFFLE

- postes ouverts mais non tenus
- abandons dès la formation
- structures comme Fresnes et Fleury qui compensent en permanence

- surcharge
- fatigue
- déséquilibre global

## UNE RÉPARTITION DES EFFECTIFS À REVOIR D'URGENCE

Aujourd'hui, les PREJ 91 et 94 supportent une charge opérationnelle disproportionnée.

**FO Justice Paris** exige :

- une **meilleure répartition des missions à l'échelle régionale**
- un **désengorgement immédiat des PREJ 91 et 94**
- un **renforcement des effectifs des autres PREJ d'Île-de-France**

On ne peut plus faire reposer le fonctionnement global sur quelques structures sous tension permanente.

## UN MANAGEMENT DÉCONNECTÉ QUI AGGRAVE LA CRISE

**FO Justice Paris** alerte sur un **management toxique au sein de l'ARPEJ**, exercé sous couvert des contraintes et des impossibilités propres à l'Île-de-France.

- décisions descendantes sans prise en compte du terrain
- pression constante sur les équipes et l'encadrement
- absence de marges de manœuvre opérationnelles

Conséquence directe :

- **une vague de départs préoccupante au niveau du siège de l'ARPEJ**
- une perte de compétences
- une désorganisation structurelle qui s'installe

Il est **urgent de contenir cette hémorragie** avant qu'elle ne devienne irréversible et ne contamine l'ensemble du dispositif.

## DES DÉCISIONS INCOHÉRENTES

Des extractions sont maintenues alors que :

- la visioconférence est possible
- le magistrat y est favorable
- mobilisation inutile d'effectifs
- prise de risque évitable
- consommation de moyens injustifiée

## NOS EXIGENCES CLAIRES

**FO Justice Paris** exige :

- une **adaptation immédiate de la note DGAP à la réalité francilienne**
- le **rétablissement de solutions opérationnelles efficaces**, dont les bus grande capacité
- une **répartition équilibrée des charges entre PREJ franciliens**
- un **renforcement des effectifs** là où ils sont insuffisants
- une **remise à plat du management** au sein de l'ARPEJ
- des **moyens matériels à la hauteur des missions**
- une **cohérence des décisions judiciaires et opérationnelles**
- une **priorisation de la sécurité des agents**

## LE TERRAIN NE DEMANDE PAS MOINS D'EXIGENCE. IL DEMANDE DE LA COHÉRENCE.

Les agents sont prêts.

Ils s'adaptent.

Ils assurent.

Mais sans moyens adaptés et sans décisions construites à partir du réel,

→ **ce sont eux qui paient le prix des incohérences.**

**FO JUSTICE PARIS**  
**PRENDRA SES RESPONSABILITES POUR PRESERVER LA SECURITE**  
**PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DES PERSONNELS.**  
**A BON ENTENDEUR !**

